

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

MAIRIE D'ARFONS
5, RUE DE LA MAIRIE
81110 ARFONS

Réuni le 26 mai 2021

L'an deux mille vingt et un et le 26 mai à 10 heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de classe attenante à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard PINEL, Maire.

Etaient présents : Mmes Bernadette ROUANET et Laure DELMAS
Mrs Gérard PINEL Maire, Jacques GAYDA, Jean-Louis ANDRIEU, Philippe COUZINIE,
Jean JOURLIAC, Pierre PORTES.

Absents excusés : Mr Jean-Michel DOUDIES procuration à Mr Jean-Louis ANDRIEU
Mr Jean-Michel GOUT procuration à Mr Pierre PORTES.

Mr Pierre Portes est désigné secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la réunion du 15 avril 2021

Le compte rendu de la réunion du 15 avril est adopté à l'unanimité.

Mr le Maire informe les conseillers municipaux que cette réunion est organisée ce jour en raison de l'urgence d'une délibération : route forestière des Crêtes.

Les réunions du conseil municipal auront lieu comme convenu précédemment le vendredi.

Délibération –dans le cadre du projet de requalification de la route des crêtes en piste d'intérêt DFCI, la commune d'ARFONS, proposition :

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal donnent leur accord à l'unanimité, à cette proposition, autorisent Mr le Maire à signer tout document afférent à cette proposition.

Délibération, vente du bâtiment de la poste.

Proposition de vente du bâtiment de la poste à 80 000 €. Proposition d'un bail de location dans l'attente de la vente.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal donnent leur accord à l'unanimité des membres, à cette proposition, autorisant Mr le Maire à signer tout document afférent à cette vente.

Proposition acquisitive de la parcelle constituant le devant de porte de l'habitation de Mme et Mr EJARQUE, 3 les Escudiès Hauts.

Après délibération, les membres du conseil municipal acceptent cette demande avec 9 membres pour et 1 contre.

Radars pédagogiques :

Proposition de demande de subvention pour l'acquisition et la mise en place de trois radars pédagogiques par Mr Philippe COUZINIÉ.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de retirer cette délibération.

Délibération ventes de matériel (tracteurs)

parc des véhicules pour l'entretien des espaces verts et de la voirie pas adapté aux besoins de la commune. Proposition de procéder à la vente des véhicules suivants :

-Tracteur ISEKI immatriculé 308 RG 81 pour un montant de 1.500€

-Tracteur Renault immatriculé 5040 GJ 81 pour un montant de 4.500€

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité à cette proposition, autorisent Mr le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

Questions diverses :

Enquête publique projet d'extension du parc éolien

Mr le Maire informe le Conseil Municipal, de l'affichage en mairie, de l'enquête publique concernant le projet d'extension du parc éolien, elle se déroulera du 7 juin 2021 au 17 juillet 2021.

Les horaires seront affichés aux lieux habituels d'affichage.

Demande d'organisation d'un référendum par Mme Laure DELMAS.

Après discussion, le Conseil Municipal se prononce contre le projet de référendum avec 4 voix pour 6 voix contre.

Camping : demande l'avancée du dossier « camping », (régisseurs – tarifs) par Mr Jean-Louis Andrieu

Demande de Mr Jacques Gayda : que les cavaliers, cyclistes puissent bénéficier des douches du camping.

Un tarif adéquat devra être défini.

Site internet :

Information de Mr Jean-Louis Andrieu : Site internet opérationnel - rappelle l'intervention de Mr Pierre Buchsbaum et sa famille.

le nouveau logo présenté aux membres du Conseil Municipal semble convenir.

Présentation lors d'un prochain conseil municipal et remerciements.

Bar associatif :

Demande d'avancement du projet d'installation du bar associatif par Mr Jean-Louis Andrieu

Réponse de Mr le Maire : bâtiment classé à ce jour « école » doit faire l'objet d'un déclassement afin de mettre les salles à disposition, dossier contrôle de sécurité déposé à la communauté de communes chargée de l'envoi aux services concernés.

Demande de Mr Jean Jourliac : demande de présentation de cette association au conseil municipal par son président

Réfection Bar-restaurant :

Demande d'avancement de la réfection du Bar Restaurant par Mr Jean-Louis Andrieu.

Réponse de Mr le Maire : nécessité de prendre l'attache de la communauté de communes pour traiter ce dossier (aide pour la délégation de maîtrise d'œuvre et la confection des dossiers de demande de subvention).

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 18 juin à 17h30.

1. La séance est levée à 11h40.

Le Maire,

Gérard PINEL

